



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

COMITE DIRECTEUR REGIONAL

Samedi 3 Juin 2023 à 9h30

A l'Espace Culturel Henri ENA rue de la Solidarité
82200 MOISSAC

PROCES VERBAL

Les membres du Comité Directeur Régional de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en présentiel sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 20 membres sont présents sur 25 et 9 présidents sur 10 sont présents ou représentés.



Présents :

Convoqués :

Mesdames : CHAPPAT Huguette, COMBES Christine, DESBOIS Brigitte, DESMARS Laurence, DUBOURG Maryline, EMERY Catherine, FERRIER Magali, JORDAN Véronique et VILAPLANA Sandrine.

Messieurs : AVAL Gérard, COMBES Jean-Luc, DESSAINT Jean-Jacques, DUPREY David, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, NEBOUT Gérard, PUEL Alain, PY Patrice, RODRIGUEZ Christophe et SANTOS David.

Invités :

Mesdames : FERRIER Magali (présidente de l'Hérault), ESPINASSE Christelle (présidente du comité Aveyron Lozère) et LARROQUE Florence (présidente du comité du Quercy Garonne).

Messieurs : DESDOIT Yves (président du comité de l'Ariège), LACAZE Laurent (représentant le président de la Haute-Garonne STEIN Alexandre), BERGAMO Richard (président du comité du Gers), BOYRIE André (président des Hautes-Pyrénées), CALVET Jean (président du comité du Tarn), MARITON Bruno (président du comité Aude Pyrénées-Orientales), CHICANNE Patrick (Directeur Technique Régional) et RODRIGUEZ Eric (Directeur Territorial).

Commissaire aux Comptes (Cabinet EURAUDIT) : Monsieur PELAT Stéphane.

Excusés :

Convoqués : Madame PY Anne-Lise.

Messieurs BAUDOUX Paul, HAETTY Bruno, LAVAL Dominique et SANS Eric.

Invités : Madame FILLIATRE Aurore (Directrice-Adjointe).

Messieurs FAESCH André (président du comité du Gard), MOULIN Jacob (Directeur-Adjoint)



Le Comité Directeur Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



| Numéro d'annexe | Titre |
|-----------------|--|
| 1 | Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1 ^{er} Juin 2023 |
| 2 | Comptes annuels au 30/04/2023 (2022/2023) |
| 3 | Les dispositions financières 2023/2024 |
| 4 | Le budget prévisionnel 2023/2024 |
| 5 | Les Règlements Sportifs Généraux de la Ligue Régionale Occitanie 2023/2024 |
| 6 et 6B | Les Règlements Sportifs Particuliers Seniors Masculins et Féminins 2023/2024 |

Le Président ouvre la séance à 9h30 en indiquant que le Comité Directeur est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Instances :

1.1. Ouverture par le président

1.2. Assemblée Générale à Carcassonne du 24/06/2023

1.2.1. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte (validation)

1.2.2. Présentation des membres responsables des émargements (CRSOE) (Validation)

1.2.3. Présentation des textes des résolutions (validation)

1.3. Partie financière de l'AG à valider :

1.3.1. Présentation des comptes arrêtés au 30/04/2023 (validation)

1.3.2. Présentation des dispositions financières 2023/2024 (validation)

1.3.3. Présentation du budget prévisionnel 2023/2024 (validation)

1.3.4. Echanges avec le Commissaire Aux Comptes

1.4. Présentation des modifications des statuts de la Ligue Régionale Occitanie

1.4.1. Présence de jeunes de moins de vingt-six ans au CDR (validation)

1.4.2. Nombre d'élus à déterminer : mandature 2024/2028 et à partir du 1^{er} janvier 2028 (validation)

1.5. Commission Régionale de Discipline

1.5.1. Point des dossiers au 25.05.2023

1.5.2. Validation d'un nouveau membre : BONNESTEVE Céline

2. Tour des Pôles par les VP :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières (Bruno MARITON)

2.1.1. Point RH

2.1.2. Points d'actualité

2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble (Gérard AVAL)

2.2.1. Manifestations de fin de saison

2.2.2. Points d'actualité

2.3. Pôle Formation et Emploi (Alain PUEL)

2.3.1. Formation de cadres

2.3.1.1. Formation de joueurs

2.3.1.2. Finales Nationales TIP U15 à ANGERS (19 au 21/05/2023)

2.3.1.3. Ligue de développement U13F

2.3.2. Formation des Dirigeants

2.3.2.1. Le CAMPUS 2023

2.3.3. ERO (Christophe RODRIGUEZ)

2.3.4. Points d'actualité

2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions (Magali FERRIER)

2.4.1. Calendrier 2023/2024

2.4.2. Formules des Championnats

2.4.3. Présentation des Règlements Sportifs Généraux et particuliers saison 2023/2024

3. Tour de table



1. Instances :

1.1. Ouverture par le Président

Le Président Jean-Jacques DESSAINT ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres élus et aux Président(e)s des Comités dans le cadre des Finales R2 PYR. Remerciements adressés au club de Moissac Castelsarrasin pour son accueil dans ce Centre Culturel, il est content de la présence nombreuse des membres et des invités pour ce dernier Comité Directeur de la saison 2022/2023. Il remercie aussi Monsieur Stéphane PELAT, Commissaire aux Comptes pour son déplacement pour assister à notre réunion.

1.2. Assemblée Générale à Carcassonne du 24/06/2023

1.2.1. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte (validation)

La Secrétaire Générale Huguette CHAPPAT donne lecture de l'ODJ détaillé :

- 8h45 à 9h20 : Accueil/Café et émargement
- 9h30 à 10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale Mixte (Allocution du Président de la Ligue Régionale Occitanie – Ratification du PV de la dernière AG du 25 juin 2022 à Perpignan – Parole aux représentants des collectivités locales)
- 10h00 à 10h15 : Compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire (Adoption des modifications statutaires)
- 10h15 à 12h15 : Compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire (Approbation du rapport moral et d'activités – Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos – Approbation du budget prévisionnel et des dispositions financières 2023/2024) - AG Ad-Hoc
→ élection des délégués fédéraux (pour le mandat du 25 juin 2023 au 15 juillet 2024) - Intervention du Vice-Président de la F.F.B.B., Alain SALMON - Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités
- 12h15 à 13h15 : Les Médailles d'Or, Les Coqs d'Or et l'Académie du Basket
- 13h25 : Clôture de l'Assemblée Générale Mixte
- 13h30 à 15h30 : Repas et remise des récompenses fédérales
- 15h30 : Fin de la journée de l'Assemblée Générale Mixte

Le but est de garder un bon timing.

VOTE

- Délibération 1/ **ORDRE DU JOUR DETAILLE** : À la suite de la présentation de l'ordre du jour détaillé de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2023 par la Secrétaire Générale, êtes-vous d'accord sur cette présentation de l'ordre du jour de l'AGM du 24 juin 2023.

Votants : 20

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres élus présents.

1.2.2. Présentation des membres responsables des émargements (CRSOE) (Validation)

| | |
|-----------------------|---|
| LR Occitanie : | Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial) Hélène MARTIN (Assistante Administrative) Isabelle MORGAN (Assistante Comptable) |
| CD09 : | Yves DESDOIT (Président du CD09) |
| CD30 : | Fanny JOVE-NEL (CD30 – UZES BASKET CLUB) remplace Marie Annick BOURDIOL |
| CD31 : | Yamina ALONSO (CD31 Hors Association) |
| CD32 : | Jean-Claude CAUMONTAT (CD32 Hors Association) |
| CD34 : | Zoulika SALGUES (CD34 Hors Association) |
| CD65 : | André BOYRIE (Président du CD65) |
| CD81 : | Frédéric BAILLY (Membre du Comité du CD81) |

CT1166 : Isabelle ALLAIGRE (Secrétaire du CT1166 et Présidente du club de Cabestany)
CD1248 : Christel ESPINASSE (Présidente du CD1248)
CT4682 : Florence LARROQUE (Présidente du CT4682)

VOTE

- Délibération **2/ CRSOE – MEMBRES RESPONSABLES (Emargement) ASSEMBLEE GENERALE MIXTE** : Etes-vous d'accord sur la liste présentée des membres responsables des émargements ?

Votants : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres élus présents.

1.2.3. Présentation des textes des résolutions (validation)

Lecture des 8 textes des résolutions par la Secrétaire Générale :

Première résolution – Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale ratifie le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 juin 2022 à Perpignan (Gymnase Pons 46 avenue Paul Gauguin).

Deuxième résolution – Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Président de séance, décide d'adopter, article par article et dans son intégralité, les modifications statutaires proposées.

Troisième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par la Secrétaire Générale, l'Assemblée Générale décide de valider le rapport moral de la saison 2022/2023.

Quatrième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2023 et entendu le rapport du Commissaire Aux Comptes, l'Assemblée Générale décide de valider les comptes de l'exercice 2022/2023.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au report à nouveau.

Cinquième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du rapport sur les conventions règlementées, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies.

Sixième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

Après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel et des dispositions financières, l'Assemblée Générale, décide d'adopter le budget et les dispositions financières pour la saison 2023/2024.

Septième résolution – Assemblée Générale Ordinaire Ad-Hoc

L'Assemblée Générale décide d'élire pour la période du 25 juin 2023 au 15 juillet 2024, conformément à l'article 18 des statuts et aux articles 9 et 10 du Règlement Intérieur de la FFBB, les délégués représentant les clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Basket-Ball.

1er titulaire :

2ème titulaire :

Huitième résolution – Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

VOTE

- Délibération **3/ TEXTES DES RESOLUTIONS ASSEMBLEE GENERALE MIXTE** : Etes-vous d'accord sur les 8 textes des résolutions présentés ?

Votants : 20

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres élus présents.

1.3. Partie financière de l'AG à valider :

1.3.1. Présentation des comptes arrêtés au 30/04/2023 (Annexe 2)

Le trésorier Patrice PY prend la parole pour donner les explications sur le bilan actif/passif et le compte de résultat de la saison 2022/2023 :

- Total du bilan : 1 654 655 €
- Produits d'exploitation : 3 031 008 € soit une augmentation de 14% (saison 2021/2022 = 2 669 502 €)
- Charges d'exploitation : 3 113 232 € soit une augmentation de 14% (saison 2021/2022 = 2 735 293 €)
- Résultat : - 3 879 € (déficit)

Patrice donne quelques explications sur les produits et charges d'exploitation :

PRODUITS :

- Prestations de service : 1 201 212 € contre 891 350 € la saison précédente soit 34 % d'augmentation
- Licences/Affiliations : cotisation de 1 533 524 € soit une augmentation de 14 % (saison 2021/2022 = 1 338 521 €) → reversement auprès de la FFBB environ 900 000 €

CHARGES :

- Salaires + charges sociales : 730 140 € soit une augmentation de 158 134 € par rapport à la saison précédente (saison 2021/2022 = 572 006 €).

LES DISPONIBILITES :

- Comptes courants : Livrets/Caisse : 483 129 €
- Valeurs mobilières de placement : 210 481 €

LES EMPRUNTS :

- Prêt CM + PGE : rappel de l'emprunt de 150 000 € affecté pour les travaux → reste 136 823 € à rembourser.

INFORMATION :

Investissement envisagé sur la salle de réunion au rez-de-chaussée appartenant à la SAFER (salle à côté des bureaux de l'antenne de Maurin) → pour achat ou achat en copropriété (prorata par rapport au sol).

1.3.2. Echanges avec le Commissaire Aux Comptes

Monsieur Stéphane PELAT intervient pour préciser qu'il n'a relevé aucune anomalie et certifiera les comptes lors de l'Assemblée Générale Mixte du samedi 24 juin 2023 à Carcassonne.

Patrice remercie Isabelle MORGAND et Eric RODRIGUEZ pour le travail accompli et sur les dossiers de demandes de subvention.

VOTE

- Délibération **4/ COMPTES ANNUELS 2022/2023** : À la suite de la présentation faite par le Trésorier et à l'intervention du Commissaire Aux Comptes, le Comité Directeur Régional valide les comptes annuels 2022/2023 qui seront présentés à l'AGM du 24 juin 2023.

Votants : 20

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

1.3.3. Présentation des dispositions financières 2023/2024 (Annexe 3)

Présentation faite par Patrice PY et Eric RODRIGUEZ des modifications.

LICENCES :

- Augmentation du socle de 1,00 € comme la FFBB → 13,00 € au lieu de 12,00 €
- Extensions licences 0 € pour le Mini-Basket
Arrondissement sur les extensions à 0,25 €
0,25 € pour U12/U15 → 4,00 € au lieu de 3,75 €
0,25 € pour U16/U18 → 7,00 € au lieu de 6,75 €
0,25 € pour U19 et plus → 7,00 € au lieu de 6,75 €

Calcul prévisionnel avec le nombre de licenciés actuels → + 48 000 €

FFR :

- Expertise faite par Jean-Luc COMBES → baisse (de 4,00 € à 10,00 €) et augmentation (de 6,00 € à 25,00 €) en tenant compte du réajustement de l'indemnité kilométrique.
- Modification sur les Coupes → augmentation allant de 14,00 € à 40,00 € suivant les catégories et le tour de coupe.
- Augmentation du FFR sur les divisions RM3 et RF2 et baisse sur RMU17 et RFU18
- Voir les tableaux joints en annexe 3

Remboursement indemnités kilométriques :

- Officiels (arbitres ; OTM, observateurs -désignés) : 0,40 € au lieu de 0,38 €
- Véhicules des Comités et véhicules des collaborateurs : 0,40 € au lieu de 0,38 €
- Autres : 0,26 € au lieu de 0,23 €

Pénalités financières

Statut entraîneur :

Alain PUEL intervient sur le sujet car malgré le nombre de journées de revalidation, des clubs sont dans la pénalité financière (soit 25 000 € pour la saison 2022/2023). Il demande une augmentation conséquente sur le niveau Pré-National pour la raison de l'écart entre la Pré-Nationale et la Nationale 3.

Augmentations proposées :

- Entraîneur non conforme par rencontre Seniors PN : 150,00 € au lieu de 60,00 €
- Entraîneur non conforme par rencontre Seniors R2 : 70,00 € au lieu de 50,00 €

Fautes techniques :

Gérard NEBOUT prend la parole par rapport aux fautes techniques (pour la prochaine saison 2 sortes de fautes techniques : grande prudence) → « sportive et flopping », en attente de décisions de la FFBB au mois de juillet pour connaître le montant des indemnités.

Face à l'augmentation des incivilités et aux premiers retours des comités, une discussion s'engage entre les membres sur le sujet et une modification de la proposition faite par le Bureau Régional autour de l'application d'une pénalité de saisie sur la 1^{ère} et 2^{ème} faute technique et disqualifiante sans rapport émerge de la manière suivante :

Tarifs issus des échanges seraient : 1^{ère} FT ou FDSR : 15,00 € au lieu de 0 €
2^{ème} FT ou FDSR : 25,00 € au lieu de 0 €

Avant de passer au vote des dispositions financières 2023/2024, questionnement des élus :

Brigitte DESBOIS : donne une information par rapport à l'augmentation des licences par la Fédération → les JO, plus les aides aux structures pendant le COVID.

Florence LARROQUE : demande si sur les Assemblées Générales des Comités, il y aura des élus de la Ligue pour expliquer les augmentations.

Richard BERGAMO : malgré la reprise du basket sur notre territoire (augmentation des licenciés) cela va être compliqué pour les clubs.

Jean-Luc COMBES : informe que le CD30 a effectué une baisse sur le socle.

Catherine EMERY : remboursement des frais bénévoles → barème fiscal instauré pour les revenus de 2022 pour les dons bénévoles.

Christoph RODRIGUEZ : donne un retour par rapport à un groupe de travail au niveau fédéral → imposer le covoiturage, grosse indemnisation de rencontre, ...

David DUPREY : pour les associations comment valoriser le temps des bénévoles.

Jean-Jacques DESSAINT va soumettre les modifications des dispositions financières 2023/2024 en plusieurs votes.

VOTE

- Délibération **5/ DISPOSITIONS FINANCIERES 2023/2024** : À la suite de la présentation des dispositions financières 2023/2024, vote proposé sur l'augmentation du socle.

Qui est pour l'augmentation du socle de 1,00 € ?

Votants : 20 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents.

- Délibération **6/ DISPOSITIONS FINANCIERES 2023/2024** : À la suite de la présentation des dispositions financières 2023/2024, vote proposé sur les pénalités financières des fautes techniques ou fautes disqualifiantes sans rapport.

Qui est pour une pénalité financière sur la 1^{ère} et 2^{ème} FT ou FDSR ?

Votants : 20 POUR : 15 CONTRE : 2 ABSTENTION : 3

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents.

- Délibération **7/ DISPOSITIONS FINANCIERES 2023/2024** : À la suite de la délibération précédente n°6, vote proposé sur l'application uniquement sur la 2^{ème} et gratuité maintenue sur la 1^{ère}.

Qui est pour une pénalité financière seulement sur la 2^{ème} FT ou FDSR et la 1^{ère} est gratuite ?

Votants : 20 POUR : 8 CONTRE : 10 ABSTENTION : 2

La délibération est refusée à la majorité des membres présents.

- Délibération **8/ DISPOSITIONS FINANCIERES 2023/2024** : Maintenant après les deux délibérations précédentes (n° 6 et 7) qui actent une pénalité de saisie sur la 1^{ère} et sur la 2^{ème}, le vote va porter sur le montant. Tarifs proposés : 1^{ère} FT ou FDSR = 15,00 € // 2^{ème} FT ou FDSR = 25,00 €

Votants : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- Délibération **9/ DISPOSITIONS FINANCIERES 2023/2024** : À la suite des délibérations, le Comité Directeur Régional valide l'ensemble des dispositions financières 2023/2024 proposées par le Bureau Régional en incluant les modifications sur les FT ou FDSR et du statut du technicien qui seront présentées à l'AGM du 24 juin 2023.

Votants : 20 POUR : 20 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

1.3.4. Présentation du budget prévisionnel 2023/2024 (Annexe 4)

Patrice PY fait la lecture des postes principaux, le budget prévisionnel a été construit en équilibre pour un montant de 3 257 640 €, sachant que les charges sont en augmentation. Prévisionnel pour la saison 2022/2023 était de 2 843 800 €.

Le trésorier précise qu'à la fin de la saison 2023/2024 il y aura une grande différence, surtout sur le poste des Ressources Humaines, impact supplémentaire du fait de l'embauche de l'Assistant-e de direction.

VOTE

- Délibération **10/ BUDGET PREVISIONNEL 2023/2024** : À la suite de la présentation faite par le Trésorier, le Comité Directeur Régional valide le budget prévisionnel 2023/2024 qui sera présenté à l'AGM du 24 juin 2023.

Votants : 19

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

1.4. Présentation des modifications des statuts de la Ligue Régionale Occitanie

Eric RODRIGUEZ prend la parole pour demander aux membres présents, s'ils ont des questions par rapport à la modification des statuts.

Jean-Luc COMBES demande le nombre de personnes composant le Bureau Régional → réponse d'Eric RODRIGUEZ, le chiffre sera à la discrétion du nouveau Président de la Ligue Régionale, à compter du 1^{er} janvier 2028 le chiffre ne sera que pair.

1.4.1. Présence de jeunes de moins de vingt-six ans au CDR (validation)

Lecture de l'article 10 paragraphe 2 : Il comprend au moins deux jeunes de moins de vingt-six (26) ans au moment des élections (une (1) femme et un (1) homme).

Dans cette hypothèse, si plusieurs licencié(es) / jeunes de moins de vingt-six déclaré(es) en tant que tel sont candidat(es), seul(es) celui(celle) ou ceux(celles) arrivé(es) en tête des suffrages sera/ont élu(es) avec cette qualité. Ce(s) poste(s) réservé(s) ne contribue(nt) pas à remplir les critères de représentation territoriale. Toutefois, si la personne élue est une candidate, elle contribue à la représentation féminine. Les autres candidats peuvent être élus suivant les autres critères mais sans bénéficier de la qualité de licencié(e) / jeunes de moins de vingt-six (26) ans.

1.4.2. Nombre d'élus à déterminer : mandature 2024/2028 et à partir du 1^{er} janvier 2028 (validation)

Choix sur le nombre d'élus composant le Comité Directeur de la Ligue Régionale pour la mandature 2024/2028 et à partir du 1^{er} janvier 2028.

Proposition de passer de 25 membres à 30 membres

Les 2 modifications ci-dessus sont soumises à validation par le Président Jean-Jacques DESSAINT.

VOTE

- Délibération **11/ MODIFICATION DES STATUTS** : À la suite de la présentation faite par le Directeur Territorial des 2 propositions ci-dessus, le Comité Directeur Régional valide les modifications des statuts qui seront présentés à l'AGM du 24 juin 2023.

Votants : 20

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Après la validation de l'AG 2023, les nouveaux Statuts rentrent en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

1.5. Commission Régionale de Discipline

1.5.1. Point des dossiers au 25.05.2023

Gérard NEBOUT prend la parole pour nous préciser que la saison a été très fatigante par le nombre de dossiers. Comment pérenniser les membres de cette commission ;

Saison 2021/2022 :

102 dossiers pour 3FT

67 dossiers d'incident

Total : 169 dossiers

Saison 2022/2023 :

143 dossiers pour 3 FT

94 dossiers d'incidents

Total 237 dossiers

Une augmentation de + 40 %

La situation est préoccupante d'autant plus que la Ligue Occitanie n'a jamais baissé les bras, nous sommes confrontés en cette fin de saison à de très nombreuses incivilités et à un nombre jamais atteint de dossiers pour 3FT.

Toutes les campagnes pour combattre ce fléau n'ont pas donné les résultats escomptés. Nous devons d'ores et déjà nous pencher sur tous ces incidents qui polluent nos terrains de basket.

Deux faits sont également préoccupants :

- Accroissement des dossiers disciplinaires dans nos championnats jeunes,
- Indisponibilité des membres de la CRD trop souvent sollicités en cette fin de championnat

Questionnement :

- Comment gérer les dossiers en fin de saison, car sur le mois de juin bien rempli par les réunions.
- Tous les Sports- Co impactés par les incivilités (exemple le Foot : réunion en visio, mais il reste des commissions départementales, mais augmentation des appels à la région).

Le port de la chemise sur les JNA seront reconduites pour la prochaine saison.

Attention aux nouvelles mesures qui seront prises → choix définis de faire un stage, mais il faut que ce soit écrit et être soumis auprès du Ministère des Sports.

1.5.2. Validation d'un nouveau membre : BONNESTEVE Céline

Gérard NEBOUT demande l'intégration d'un nouveau de la Commission Régionale de Discipline, il s'agit de : Madame Céline BONNESTEVE licenciée au club de Basket Saint-Orens.

VOTE

- Délibération **12/ INTEGRATION NOUVEAU MEMBRE COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE STATUTS** : le Comité Directeur Régional valide l'intégration de Madame Céline BONNESTEVE à cette commission.

Votants : 20

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Point les Pôles par les VP :

2.1. Affaires juridiques, institutionnelles et financières

2.1.1. Point RH

Bruno MARITON prend la parole et communique des informations par rapport au recrutement de l'assistant-e de Direction → 3 candidatures féminines reçues.

Les entretiens sont prévus mardi prochain en présence de Jean-Jacques DESSAINT, Eric RODRIGUEZ et Bruno MARITON. Dossier à suivre.

2.1.2. Points d'actualité

Jean-Jacques DESSAINT donne les informations suivantes :

- Le Cabinet d'Avocat s'est attaché aux contrats de travail de nos salariés.
- Fin d'année renouvellement des membres du CSE (Comité Social et Economique).
- Recalage des activités des salariés par rapport aux amplitudes horaires (1ETP calculé pour les missions FFBB).

2.2. Pôle Promotion, Développement et Vivre Ensemble

2.2.1. Manifestations de fin de saison

Rappel sur le calendrier :

- Les 10 et 11 juin 2023 : Finales Occitanie à RODEZ
- Les 10 et 11 juin 2023 : TIS U14 (Tournoi Inter-Secteurs) à LUNEL
- Le samedi 17 juin 2023 : Open Plus JuniorLeague et Journée Nationale 3x3 à MAUGUIO
- Le dimanche 25 juin 2023 : Finale à 4 Ligue de Développement à CARCASSONNE
- Le mardi 27 juin 2023 : Match d'exhibition 3x3 Féminins au Pic du Midi

2.2.2. Points d'actualité

Dirigeantes 2024 : mis en place par Aurore FILLIATRE, fait un rappel des différentes réunions, recherche pour la mise en place d'un séminaire ou une journée de formation.

Rappel sur le Label Citoyen MAIF 2023 et le Label Formateurs

2.3. Pôle Formation et Emploi

2.3.1. Formation de cadres

- BPJEPS sur TOULOUGES → reçue l'habilitation de la DRAJES, UFA et CFA validation le 15 juin 2023
- Examen de tous les BPJEPS sur Toulouse et Mauguio → 12 jours de formation continue sur la saison, 155 entraîneurs
- BF (enfants, jeunes et seniors) → 271 stagiaires (voir le détail sur la plaquette de l'AG)
- DETB : déploiement de ce nouveau diplôme composé de 10 Certificats de Spécialités → 107 stagiaires se sont inscrits sur au moins un de ces 10 CS
- DEJEPS : 5 stagiaires sous la direction de Fabien PERRIGAULT

2.3.2. Formation de joueurs

2.3.2.1. Retour TIC U12

- Remerciements au CT1166, Toulouges et Perpignan pour l'organisation
- Remerciements à Guillaume CORMONT pour toutes les tâches exécutées à la réussite de ce TIC
- SNCF en grève au dernier moment, mais trajet effectué en bus → bien passé

Sur la prochaine ETR → nouvelle formule sur le TIC U12 (présentation hier soir lors du Conseil des Présidents).

Bruno MARITON tient à remercier la Ligue pour la confiance sur l'attribution de ce tournoi. Il remercie aussi la Ligue pour la livraison du terrains 3x3 car un Tournoi JuniorLeague 3x3 s'est déroulé en même temps que le TIC.

Jean-Jacques DESSAINT demande aux membres de valider le principe des 4 nouveaux terrains 3x3 qui vont être livrés sur le territoire et les 4 remorques devraient suivre.

Validation des membres du Comité Directeur sur le principe de répartir les 4 nouveaux terrains 3x3 + les remorques.

2.3.2.2. Retour sur les différentes manifestations de nos jeunes

- TIZ U13 à Voiron : félicitations aux filles
- TIP (Tournoi Inter Pôles) U15 :
 - Stage à MACON du 18 au 20 avril 2023 → chef de délégation Dominique LAVAL
 - TIP U15 à DIJON du 21 au 23 avril 2023 → chef de délégation Laurent LACAZE. Les garçons terminent 4^{èmes} et les filles 1^{ères}
 - Finales Nationales TIP U15F à ANGERS (19 au 21/05/2023 → chef de délégation David SANTOS. Les filles terminent 5^{ème} et 4 filles sélectionnées en Equipe France

Remerciements adressés à tous les chefs de délégation sur la génération U15.

- TIS (Tournoi Inter-Secteurs) U14 à LUNEL : Sandrine VILAPLANA représentante de la Ligue Occitanie.

2.3.3. Formation des Dirigeants

Journée « Autour du Basket » → intégrer la formation continue de Dirigeants sur les visites.

Le CAMPUS 2023 se déroulera à BREST en même temps que le Forum Mini-Basket à PORNICHET

2.3.4. ERO

Les classements des arbitres et OTM

- Arbitres : le classement sera présenté en Bureau Régional pour validation. Validation des arbitres départementaux → choix de Thibault BURNEL de valider certains arbitres des Comités et les autres se feront sur le TIC U12 à TOULOUGES.
- OTM : les validations se sont faites :
 - TOULOUGES : la semaine dernière sur le TIC U12
 - MOISSAC et CARCASSONNE : ce week-end
 - RODEZ : la semaine prochaine

Classement des OTM régionaux et fédéraux.

Projet création d'un emploi (Pacte des Officiels → le droit à la formation)

Possibilité de créer un emploi de CTA au niveau de la Ligue mais mutualisation avec les Comités Départementaux ou Territoriaux suivant leurs besoins et en s'appuyant sur le GE.

Besoins à recenser auprès des Comités et groupe de travail avec Thibault, Jacob, Christophe et Laurent plus les Présidents des Comités et des CDO/CTO.

Relance faite dans les Comités pour la mise en place des formations des OTM Région et Pré National → 3 grosses formations. Sylvie DUPREY a préparé tous les supports pour les Comités afin de mettre en place sur la saison.

Stages de début de saison :

- OTM : les 2 et 3 septembre 2023
- Arbitres : les 9 et 10 septembre 2023 (environ 170 arbitres attendus)
- Lieu : choix entre Arles sur Tech ou Rodez

OTM sur les JO (personnes restantes en liste) : Anne-Lise PY – Emilia CASAL SOMOZA - Kevin MARTINEZ – Pierre VASSEUR.

Statisticiens : Marie-Pierre LABORDE, David DUPREY et Vincent PIQUE

Thibault BURNEL a préparé la liste « des sifflets d'Or » pour une cérémonie de remise → 15 personnes.

2.3.5. Points d'actualité

Le Campus : à BREST du 24 au 27 août 2023

Le Forum Mini-Basket : à PORNICHET du 24 au 27 août 2023

Richard BERGAMO intervient par rapport aux stages des CTF qui se sont déroulés à VITTEL ou VOIRON → sur le choix des dates imposées par la FFBB.

2.4. Pôle Pratiques Sportives et Compétitions

2.4.1. Calendrier 2023/2024

Calendrier en cours de finalisation.

Début du Championnat PNM le 16 septembre 2023 et tous les autres Championnats Seniors commencent le 23 septembre 2023.

Fin du championnat le 8 juin 2024.

2.4.2. Formules des Championnats

Eric RODRIGUEZ prend la parole en rappelant que pour la saison 2022/2023, la prudence avait été décidée par rapport au COVID. Mais toutes les règles liées au COVID ont été retirés des Règlements Sportifs Généraux. Il donne quelques informations sur les formules de Championnat Seniors et Jeunes.

Championnat Seniors Masculins :

PNM : continuité de la réforme N3 → **une seule montée en NM3 pour la région**

4 poules de 6 équipes en phase 1 et 3 poules de 8 en phase 2

Championnat Seniors Féminins :

PNF : **2 accessions en NF3 (1 secteur PYR et 1 secteur MED)**

2 poules de 12 équipes en phase 1

Les montées en NF3 devront être connues au 1^{er} juin.

Championnat de Jeunes :

Décaler et recibler les championnats de Jeunes, ambiguïté avec le Championnat Inter Départemental (rappel fait suite au statut de l'arbitrage des 40 pts imposés par la FFBB qui n'existe plus maintenant).

Changement de dénomination :

- Les Championnats Inter-Départementaux U18F U17M U15M U15F secteur Pyrénées → deviennent Régional division 3, surclassement départemental, équipes en Entente autorisées.
- Les Championnats Inter-Départementaux U13M et U20 M secteur Pyrénées → deviennent Régional division 2

Ligue de Détection U13F : pas de règlement spécifique dans le cadre de la détection → continuité de toute la mise en place de cette saison.

Championnats régionaux U13F : Statistiques faites entre les écarts de 40 points qui ont été en diminution en fin de saison.

1 poule de 8 équipes en Régional secteur PYR

2 poules de 8 équipes en Régional 2 secteur Pyrénées.

Questionnement :

Jean-Luc COMBES par rapport à la R3M sur le contrôle lors du championnat.

Richard BERGAMO : sur les engagements des équipes de jeunes en brassage régional → engagements auprès des Comités.

Gestion du FFR :

Jean-Luc COMBES souhaite un règlement à part → règlements financiers repris sur les compétitions 5x5.

Il demande que sur le document, soit rajouté une colonne de plus pour la désignation.

Pour la Ligue de Développement, il remercie Julien CORRIN pour son travail.

Question de Florence LARROQUE par rapport à la réunion prévue le 16 juin 2023 des Commissions Sportives Départementales avec la Commission Régionale → aucune concertation a été faite pour que les départements soient présents.

2.4.3. Présentation des Règlements Sportifs Généraux et particuliers saison 2023/2024

Eric RODRIGUEZ présentent les différents Règlements Sportifs pour la saison 2023/2024 et rappelle quelques modifications sachant que les documents ont été envoyés en amont de la réunion à tous les membres.

Jean-Jacques DESSAINT demande aux membres du CODIR présents de donner un accord de principe sur les Règlements Sportifs Généraux et Particuliers Seniors Masculins et Féminins.

VOTE

- **Délibération 13/ REGLEMENTS SPORTIFS GENERAUX ET PARTICULIERS SENIORS MASCULINS ET FEMININS** : Suite à la demande formulée par le Président de la Ligue Régionale Jean-Jacques DESSAINT de donner un accord de principe sur les Règlements Sportifs Généraux et Particuliers Seniors Masculins et Féminins.

Votants : 17 (Départs Brigitte DESBOIS, Catherine EMERY et Alain PUEL)

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Eric indique que les dossiers des engagements U13M/U15F/U15M/U17M/U18F en Championnat Régional Occitanie vont être expédiés dans les Comités la semaine prochaine.

2.4.4. Compétitions 3x3

- Master Régional à Pérols (34), le samedi 20 et dimanche 21 mai 2023 → forte participation des Comités, seul regret : la pluie
- Open Plus JuniorLeague se déroulera à Mauguio (34) le samedi 17 juin 2023

2.4.5. Points d'actualité

Rappel de la date de l'Assemblée Générale de la Ligue le 22 juin 2024 et que celle-ci est électorale.
Jean-Jacques précise que le PPF va être retravaillé par les CTF pour une application sur les 4 années à venir (nouveau mandat 2024/2028) et de suivre une ligne directrice.

3. Tour de table

Sandrine VILAPLANA : 3 dossiers de réclamation ont été traités, rien de plus.

Véronique JORDAN : désignation à suivre jusqu'à la fin des phases finales.

Huguette CHAPPAT : rien de plus.

David SANTOS : belle expérience à Angers en tant que chef de délégation, belle adhésion des personnes.

Christophe RODRIGUEZ/Magali FERRIER : rien de plus

Bruno MARITON : JOB DATING, à Perpignan, très bonne journée, 51 demandeurs d'emploi présents, 17 entreprises, 3 emplois concrétisés, dotations FFBB arrivées la veille → TRES POSITIF.

Jean-Jacques en profite pour rappeler qu'au mois d'octobre 2023 il y aura un JOB DATING sur le CD31 à Blagnac.

Christine et Jean-Luc COMBES/Maryline DUBOURG : rien de plus.

Gérard NEBOUT : demande un droit de réponse avec le Président du Comité 65 André BOYRIE par rapport à la lettre adressée au CODIR de la Ligue.

Gérard AVAL/Patrice PY/Florence LARROQUE/Richard BERGAMO/Yves DESDOIT : rien de plus.

André BOYRIE : bonne entente entre le CD32 et CD65.

Christel ESPINASSE/Jean CALVET/Laurent LACAZE : rien de plus.

David DUPREY : statisticiens → difficulté de trouver des personnes pour la Grande Motte, demande la possibilité de se réunir le plus souvent avec la Commission des Compétitions.

Patrick CHICANNE/ Eric RODRIGUEZ/Laurence DESMARS : rien de plus.

Jean-Jacques DESSAINT remercie tous les membres pour leur présence et les invite au repas qui sera servi au COSEC et préparé par les bénévoles du club de Moissac Castelsarrasin.



Prochain rendez-vous : Assemblée Générale à Carcassonne le 24 juin 2023



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 13h50.



Fait à Cahors, le 12 juin 2023.

**La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT**

**Le Secrétaire Général-Adjoint,
David SANTOS**

**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**